

Mme. LIMOUSIN ELISE
14 PETITE LEVEE DU CANAL
71600 PARAY LE MONIAL

Nom de l'assuré :	MME. LIMOUSIN GENEVIEVE
Numéro tel :	06 83 42 32 00
Date Naiss. Assuré :	28/08/1983
Date Naiss. Client :	25/01/2010
Caisse :	CPAM MACON
N° Sécu Sociale :	2 83 08 42 218 433 76
Complémentaire :	AESIO CENTRE 1 (Ex AESIO MUTUELLE)
N° adhérent :	0
Adeli/Presc Opt :	711807552/Dr SANDON Karine
Prescripteur RPPS :	10002176625
Ordonnance :	12/10/2023

Paray Le Monial, le mardi 23 juillet 2024

Facture N°F1050002456 du 23/07/2024 - Établie par CHARTE GARANTIE - FACTURE ACQUITTÉE

Code Produit	Désignation	Prix Unit. HT (€)	Prix Unit. TTC (€)	Qté	Remise	Montant TTC (€)
520126	--- n°D1050002480--- GARANTIE - Casse verres Franchise 30% --- 1e paire - VL --- Essilor intl - Orma BUC Cz Rock - 75 <i>Œil Droit : -1.00 - Ecart : VL 31.8</i> <i>inclus : BUC + Cz Rock</i> TIPS : 0.05 € CODE LPP GEN : 2264803 CODE RGPT : VU1 Adresse fab: Essilor intl 147, r. de Paris 94220 Charenton-le-Pont 520126, Essilor intl Orma BUC Cz Rock Indice 1,50 - Diamètre 75 Suppléments : BUC + Cz Rock	80,83	97,00	1	70%	29,10
520126	Essilor intl - Orma BUC Cz Rock - 75 <i>Œil Gauche : PLAN - Ecart : VL 30.4</i> <i>inclus : BUC + Cz Rock</i> TIPS : 0.05 € CODE LPP GEN : 2291480 CODE RGPT : VU1 Adresse fab: Essilor intl 147, r. de Paris 94220 Charenton-le-Pont Caractéristiques identiques au verre droit	80,83	97,00	1	70%	29,10

TVA 20.00 : 9,70 €

Délivrance avec adaptation

Total HT (€) : 48,50
Total TTC (€) : 58,20
Net à payer (€) : 58,20

Je subroge Les Opticiens Mutualistes dans mes droits à prestations. Au cas où le remboursement serait refusé, pour tout ou partie, par la Caisse d'assurance Maladie ou la Mutuelle complémentaire, je m'engage à régler aux Opticiens Mutualistes la dette dont je me reconnais responsable.

Je m'engage à honorer le règlement du Net à payer même si je ne suis pas en capacité de venir chercher le matériel commandé dans un délai de 15 jours après notification de la livraison.

Règlement

Carte Bancaire	58,20
----------------	-------

Pour toutes réclamations

Adresse : Service Gestion des Réclamations / Les Opticiens Mutualistes / Mutualité Française 71

29 av. Boucicaut / CS 50189 / 71105 Chalon sur Saône Cedex

reclamations-opticiensmutualistes@mutualite-71.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE OPTIQUE - ÉCOUTER VOIR

Les Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») décrites ci-dessous détaillent vos droits et obligations ainsi que ceux de votre magasin dans le cadre de la vente de produits et services disponibles dans votre magasin Écouter Voir. Les CGV vous sont remises préalablement à votre acte d'achat et prévalent sur tout autre document. Toutes les prestations accomplies par votre magasin Écouter Voir impliquent donc votre adhésion sans réserve aux présentes CGV. Votre magasin se réserve le droit de modifier ponctuellement les présentes CGV, en particulier pour y intégrer toute évolution législative ou réglementaire. Les CGV applicables à la vente d'un produit ou d'un service sont celles en vigueur à la date de votre commande.

1/ DEVIS

Conformément à la législation en vigueur, votre magasin Écouter Voir vous remet obligatoirement un devis normalisé qui est valide pendant 3 mois à partir de sa date d'émission. Dans le cas où la définition du montant de la prise en charge par l'organisme de complémentaire santé requiert un délai de validation pour le tiers payant, votre magasin Écouter Voir vous en informera. Le devis ne sera définitif que lorsque l'organisme de complémentaire santé aura communiqué le montant de la prise en charge. Tout devis accepté vous engage ainsi que votre magasin dans les termes qu'il mentionne.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT

Les produits vendus par votre magasin Écouter Voir sont conformes aux normes en vigueur. Les produits de contactologie et les lunettes équipées de verres correcteurs sont des dispositifs médicaux, produits de santé réglementés portant au titre de cette réglementation, le marquage CE. Les mentions figurant sur la notice doivent être lues attentivement.

3/ MESURES DE LA RÉFRACTION

Dans le respect des conditions d'exercice du droit à la mesure de la réfraction, un opticien diplômé est habilité à réaliser un contrôle de la réfraction qui n'est pas un acte médical. Avec une ordonnance valide, cet acte permet de renouveler des lunettes de vue, mais ne remplace pas un suivi régulier par un médecin ophtalmologiste.

4/ VOS GARANTIES ÉCOUTER VOIR ET LES GARANTIES LÉGALES

Outre les garanties présentées sur le devis, vous bénéficiez des garanties Écouter Voir. Ces garanties s'appliquent à tous les équipements correcteurs vendus dans le réseau.

Garanties adaptation de vos équipements correcteurs*

Garantie adaptation verres - Valable dans les 3 mois suivant la date de facturation initiale. En cas d'inconfort, la garantie prévoit le remplacement de vos verres par des verres, si nécessaire, réadaptés avec l'accord de votre ophtalmologiste. En cas de changement de verres tout coût supplémentaire sera facturé.

En cas d'adaptation impossible, vos verres progressifs seront remplacés par des verres bifocaux ou par des verres vision de près, selon l'appréciation de l'opticien. Lorsque les verres progressifs sont remplacés par des verres vision de loin et des verres vision de près, le montant global des deux équipements (monture et verres correcteurs) se fera à concurrence du montant de celui comprenant les verres progressifs, déduction faite du prix de la monture initiale. Tout coût supplémentaire sera à votre charge. Aucun remboursement ne sera effectué sur l'équipement initial. La garantie adaptation n'est valable qu'une seule fois.

Garantie adaptation monture - Valable dans les 3 mois suivant la date de facturation initiale. Si votre monture ne vous donne pas satisfaction, nous nous engageons à vous la remplacer par une monture de valeur équivalente, sous réserve de pouvoir réadapter vos verres sur votre nouvelle monture. Aucun remboursement ne sera effectué sur l'équipement initial. La garantie adaptation n'est valable qu'une seule fois.

Garanties casse de vos équipements correcteurs*

Garantie casse verres - Valable sur présentation du verre cassé. Chaque verre est garanti une fois, pour la casse uniquement, pendant 2 ans suivant la date de facturation, avec une franchise de 30 % sur les prix pratiqués par le magasin qui exécute le travail et sur la base du tarif appliqué au moment du remplacement. Les verres remplacés auront le même indice, diamètre, les mêmes traitements (ou équivalents s'ils ne sont plus fabriqués), et les mêmes caractéristiques de puissance que ceux initialement fournis.

Garantie casse monture - Valable sur présentation de la monture cassée. La monture est garantie 2 ans à partir de la date de facturation. Elle peut être remplacée une fois dans les 2 ans par le même modèle ou, si elle n'est plus fabriquée, par un modèle à un prix équivalent et sur lequel les verres sont repositionnables.

Garanties lentilles*

Les garanties ci-dessous sont valables une fois par lentille traditionnelle (perméable aux gaz ou souple hydrophile), sur présentation de la lentille dans son flacon d'origine :

- En cas d'intolérance totale au port des lentilles, justifiée sur la base d'une prescription médicale et après accord ophtalmologiste si nécessaire, remboursement complet dans les 3 mois suivant la date de facturation.

- En cas d'inadaptation au type de lentille retenu, sur la base d'une prescription médicale, remplacement gratuit pendant les 3 mois après facturation, sur la même base tarifaire.

- En cas de déchirure, remplacement gratuit pendant 3 mois suivant la date de facturation, sur présentation de la lentille endommagée dans son flacon d'origine.

Ces garanties ne concernent pas les lentilles jetables, les lentilles souples à renouvellement fréquent et les lentilles cosmétiques. Le magasin Écouter Voir décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou mauvais entretien des lentilles pouvant entraîner des manifestations directes de troubles oculaires.

*Limite de garantie

Sont exclus de ces garanties tous les autres risques : vol, perte, rayures, utilisation anormale (contraire à une utilisation conforme, adaptée et régulière du produit).

Cartes de garanties Écouter Voir

Une carte de garantie personnelle est remise pour tout achat de lunettes correctrices (monture et/ou verres) ou de lentilles dans un magasin Écouter Voir. Elle permet la mise en œuvre des garanties ci-dessus énoncées en vous rendant dans n'importe quel magasin du réseau Écouter Voir.

Garanties légales

Les garanties mentionnées ci-dessus s'ajoutent et s'exercent sans préjudice des garanties légales présentées ci-dessous.

- Dans le cadre de la garantie légale de conformité (articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation), votre magasin Écouter Voir est tenu de vous livrer un bien conforme au contrat.

Par application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2014, le Client est informé que, lorsqu'en qualité de consommateur, il agit en garantie légale de conformité, il :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

- Vous bénéficiez également de la garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 à 1648 du code civil). Vous aurez alors le choix de rendre le produit et d'obtenir la restitution du prix de vente ou de conserver le produit et de vous faire rendre une partie du prix de vente.

Service après-vente - Dans le cadre de la mise en œuvre de ces garanties, vos magasins mettent à votre disposition un service après-vente.

5/ PAIEMENT ET LIVRAISON

Conditions de paiement - Les prix s'entendent en euros T.T.C (pour la France métropolitaine). Le paiement s'effectue comptant à la livraison. Le paiement peut toutefois être échelonné sur une période qui ne peut excéder trois mois.

Votre magasin Écouter Voir se réserve la propriété du produit jusqu'au complet paiement du prix et pourra exiger, après envoi d'une mise en demeure de payer restée infructueuse, la restitution du produit en cas de non-paiement. La prise de possession du produit par le client emporte transfert immédiat des risques de disparition et de détérioration de celui-ci.

Livraison - Votre magasin Écouter Voir met tout en œuvre pour vous livrer dans un délai n'excédant pas 15 jours ouvrables suivant la date de signature du devis, sauf mention particulière sur le devis validé. Toutefois, en cas de dépassement de plus de 30 jours ouvrables de ce délai, vous êtes en droit d'annuler la commande et de demander la restitution des arrhes éventuellement versées.

6/SERVICE RELATION CLIENTÈLE

Réclamations - Vous pouvez écrire au responsable du magasin ou écrire un mail à service.client@ecoutervoir.fr. Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, vous pouvez recourir gratuitement à la médiation à l'exception des litiges relatifs à des biens médicaux en contactant l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 2 rue de Colmar 94300 Vincennes soit par email en remplissant le formulaire de saisie en ligne à l'adresse suivante www.anm-conso.com. Vous pouvez également vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

Responsabilité - Votre magasin Écouter Voir est responsable à votre égard de la bonne exécution de la commande. Toutefois, la responsabilité de votre magasin ne saurait être engagée s'il apporte la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations vous est imputable, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture du/des produits ou services, ou à un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil. Votre magasin Écouter Voir ne saurait, pareillement, engager sa responsabilité pour des dommages résultant de votre faute, notamment en raison d'une utilisation non conforme du/des produits (en particulier à sa notice d'utilisation).

Les différends - Après échec des tentatives de résolution amiable, tout différend sera porté devant les Tribunaux compétents. Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Contact - Vous pourrez retrouver les informations concernant votre magasin Écouter Voir sur le devis qui vous a été délivré. La société Visaudio SAS située au 10-16 rue Brancion à Paris XV, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 492 361 597 est la tête de réseau des magasins Écouter Voir. Vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : service.client@ecoutervoir.fr ou par téléphone au : 0 801 90 25 75 (service & appel gratuits).

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Vos données personnelles collectées par votre opticien lors de l'établissement de votre devis sont indispensables pour la bonne exécution de votre commande et sont traitées dans cette finalité, la base légale étant l'exécution du contrat. Dans ce contexte, vos données peuvent être transmises à votre organisme d'assurance maladie complémentaire ainsi qu'à la sécurité sociale et ses prestataires afin de gérer votre demande de prise en charge. Vos données peuvent également être utilisées pour l'envoi de questionnaires de satisfaction et de sollicitations commerciales, la base légale du traitement est l'intérêt légitime du réseau Écouter Voir qui est de mettre en valeur ses produits et services. L'accès à vos données personnelles est limité à votre opticien, son employeur et le cas échéant, à leurs sous-traitants et notamment Visaudio SAS tête de réseau d'Écouter Voir, qui sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec les dispositions contractuelles et la législation applicable.

Vos données peuvent être rendues anonymes afin d'être utilisées pour la production de statistiques dans le cadre des services rendus par Écouter Voir. Vos données seront conservées selon les durées légales qui y sont associées. En application du règlement général sur la protection des données et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel, d'un droit de limitation de traitement, et d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également adresser à VISAUDIO des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : dpo@visaudio.fr.

Vous disposez également d'un droit de vous opposer à tout moment à recevoir des informations, des questionnaires de satisfaction ou des communications commerciales en adressant un email à dpo@visaudio.fr. Si vous estimez après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL.

www.ecoutervoir.fr

Visaudio SAS à capital variable – RCS Paris 492 361 597 - 10/16 rue Brancion 75015 PARIS